



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par la SWDE, représentée par Mr. SIMON Jean-Yves. Les terrains concernés sont situés à 1367 Ramillies et cadastrés sous Ramillies, 7^{ème} Division Huppaye, Section A et Section C.

Le projet consiste en la **POSE D'UNE CONDUITE D'ADDUCTION ENTRE DONGELBERG ET JANDRAIN (+/- 17KM) ET POSE D'UNE ANTENNE JUSQU'AU RESERVOIR DE JODOIGNE.**

La demande est soumise à l'enquête publique visée aux articles D.VIII.7 et suivants en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial et présente les caractéristiques suivantes :

Le dossier est soumis à enquête publique pour le motif suivant: la demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur: le projet déroge à diverses zones du plan de secteur.

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête
24/11/2021	29/11/2021	Administration communale Le 13/12/2021 à 10h00

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies (lire encadré ci-dessous).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service ou auprès de l'auteur de projet : Mr. MANET Mohamed Alamine, Rue de la Concorde, 41 à 4800 Verviers - Téléphone : 087/34.29.93 - Fax : 087/342.800 - Courriel: mohamedalamine.manet@swde.be.

Pour rappel, les consultations à distance seront, dans la mesure du possible, privilégiées (envoi du dossier par mail et réponses aux questions par téléphone). Si toutefois cela n'était pas possible, les consultations se feront **uniquement sur rendez-vous** à convenir avec le service en téléphonant au plus tard 24 heures à l'avance au 081/43.23.44 (du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00). Les demandes de rendez-vous par mail ne seront pas prises en compte.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **29/11/2021** au **13/12/2021** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be avec la mention « PU 2021/72 - Réclamation enquête publique ».

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés, ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

À Ramillies, le 22/11/2021

Le Directeur général,

L. NOEL

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

J.-J. MATHY